

Sècheresse



En période de canicule et de sécheresse, les préfectures imposent des restrictions d'usage de l'eau graduées selon 4 niveaux : vigilance, alerte, alerte renforcée et crise. Ces mesures encadrent notamment l'arrosage des jardins et le remplissage

Vigilance : les particuliers et les professionnels sont incités à économiser l'eau (aucune restriction n'est encore mise en place).

Alerte : des restrictions sont mises en place concernant l'arrosage, le remplissage et la vidange des piscines, ainsi que le lavage des véhicules et l'irrigation des cultures.

Alerte renforcée : les activités ayant des conséquences pour les milieux aquatiques sont interdites et les restrictions renforcées.

Crise : l'eau ne peut être prélevée que pour les usages prioritaires (santé, eau potable, sécurité civile...). Les prélèvements sont interdits pour l'agriculture (totalement ou partiellement), pour de nombreux usages domestiques et pour les espaces publics.



Retrouver les informations communales sur le site <https://mairierobiacrochessadoule.com>

Tournoi sociétaire de la Boule Joyeuse

Une journée complète d'activités organisée par La Boule joyeuse de Robiac. En matinée ce sont 48 joueurs qui se sont affrontés en triplette tournante. Un repas offert par la boule joyeuse aux 120 convives, une tombola mettait en jeu pas moins de 25 lots. Après le plus gros de la chaleur à 16 h 30 venait le moment de la reprise des parties avec, cette fois, 42 joueurs en triplettes tournante. C'est vers 21 heures que cette journée bien remplie se terminait.



Retrouver les informations communales sur le site <https://mairierobiacrochessadoule.com>